



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur le Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par le Règlement (UE) n° 2020/878

Asbestshop Shield Coat

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : Asbestshop Shield Coat
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)
Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation professionnelle
Revêtement pour la protection des surfaces contaminées par l'amiante

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Asbestshop bv
Beneluxstraat 2a
6014 cc Ittervoort, Nederland
☎ +31 614793333
info@asbestshop.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :
+31 614793333

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Informations supplémentaires

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Attention! La substance est absorbée par la peau

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque	Facteurs M et ETA
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	0.005% <C<0.05%	Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1; H317: C≥0,05%, (CLP Annexe VI (ATP 0))	(1)(6)(10)	Constituant	M: 1 (Aigu, BIG)
dioxyde de titane 01-2119489379-17	13463-67-7 236-675-5	C<10%		(2)(6)	Constituant	
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6 238-877-9	C<2%		(2)	Constituant	

Motif de la révision: 8
Numéro de la révision: 0101 (remplace la révision 0100 du 2024-11-19)

Date d'établissement: 2019-02-07
Date de la révision: 2024-12-16

Numéro BIG: 585228

1 / 19

878-17577-070-fr-FR

Asbestshop Shield Coat

calcaire	1317-65-3 215-279-6	C<30%		(2)(I)	Constituant	
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	2682-20-4 220-239-6	0.005% <C<0.05%	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Skin Sens. 1A; H317 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1; H317: C≥0.1%, (Customer information THOR (2014-10-27))	(1)	Constituant	M: 1 (Aigu, Customer information THOR (2014- 10-27))
éthylène glycol 01-2119456816-28	107-21-1 203-473-3	C<2%	Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373	(1)(2)(6)(10)	Constituant	

- (1) Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique 16
(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
(6) Repris dans l'annexe VI du Règlement (CE) n° 1272/2008 mais la classification a été adaptée après évaluation de données expérimentales disponibles
(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006
(I) Exempté d'enregistrement sous REACH selon l'annexe IV (Règlement (CE) n° 1907/2006)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

Veiller à votre (propre) sécurité. Si possible, approcher de la victime et vérifier ses fonctions vitales. En cas de blessure et/ou d'intoxication, appeler le numéro d'urgence européen 112. Traiter les symptômes en commençant par les blessures et les troubles les plus graves. Garder la victime sous observation, possibilité de symptômes différés.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.

Grand incendie: Mousse classe B (résistant à l'alcool), Eau pulvérisée si la flaque ne peut pas s'étendre.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome (EN 136 + EN 137).

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

2 / 19

Asbestshop Shield Coat

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues. Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. Incendie/échauffement: faire fermer les portes et fenêtres dans le voisinage.

6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pomper/recueillir le produit libéré dans les récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer une hygiène stricte. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: 5 °C - 25 °C. Conforme à la réglementation.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Plastiques.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Métal.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

UE

Éthylène-glycol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	20 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	52 mg/m ³
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	40 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	104 mg/m ³

Belgique

Calcium (carbonate de)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	10 mg/m ³
Éthylèneglycol (en aérosol)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	20 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	52 mg/m ³ (1)
	Valeur limite d'exposition court terme	40 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme	104 mg/m ³ (1)
Talc (sans fibre d'amiant)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	2 mg/m ³ (2)
Titane (dioxyde de)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	10 mg/m ³

(1) M: La mention "M" indique que lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage.

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

3 / 19

Asbestshop Shield Coat

(2) poussières alvéolaires

Pays-Bas

Ethaan-1,2-diol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	20 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	3.9 ppm (2)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	10 mg/m ³ (2)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	52 mg/m ³ (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	40 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	104 mg/m ³ (1)
Talk	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.016 ppm (3)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.25 mg/m ³ (3)

(1) damp

(2) druppels

(3) respirabel

France

Calcium (carbonate de)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m ³
Ethylèneglycol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VRI: Valeur réglementaire indicative)	20 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VRI: Valeur réglementaire indicative)	52 mg/m ³ (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (VRI: Valeur réglementaire indicative)	40 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (VRI: Valeur réglementaire indicative)	104 mg/m ³ (1)
Titane (dioxyde de), en Ti	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m ³

(1) vapeur

Allemagne

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on	vgl. Abschn. IIb	
2-Methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-on	vgl. Abschn. IIb	
Ethandiol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	10 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	26 mg/m ³ (1)
	Summe aus Dampf und Aerosolen.	

(1) UF: 2 (I)

Autriche

5-Chlor-2-methyl-2,3- dihydroisothiazol-3-on und 2-Methyl-2,3-di-hydroisothiazol- 3-on (Gemisch im Verhältnis 3:1)	Tagesmittelwert (MAK)	0.05 mg/m ³
Ethylenglykol	Tagesmittelwert (MAK)	10 ppm
	Tagesmittelwert (MAK)	26 mg/m ³
	Kurzzeitwert 5(Mow) 8x (MAK)	20 ppm
	Kurzzeitwert 5(Mow) 8x (MAK)	52 mg/m ³
Talk (asbestfaserfrei)	Tagesmittelwert (MAK)	2 mg/m ³ (1)

(1) Alveolengängige Fraktion

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

4 / 19

Asbestshop Shield Coat

UK

Ethane-1,2-diol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	20 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m ³ (2)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	52 mg/m ³ (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (Workplace exposure limit (EH40/2005))	40 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (Workplace exposure limit (EH40/2005))	104 mg/m ³ (1)
Limestone	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m ³ (3)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	4 mg/m ³ (4)
Talc	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1 mg/m ³ (5)
Titanium dioxide	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m ³ (3)

- (1) Vapour
(2) Particulates
(3) Total inhalable
(4) Respirable
(5) Respirable dust

USA (TLV-ACGIH)

Ethylene glycol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	25 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (TLV - Adopted Value)	50 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition court terme (TLV - Adopted Value)	10 mg/m ³ (2)
Talc: Containing asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	0.1 fibres/cm ³ (3)
Talc: Containing no asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m ³ (4)

- (1) (V): Vapor fraction
(2) (I,H): Inhalable fraction, Aerosol only
(3) (F): Respirable fibers: length > 5 µm; aspect ratio ≥ 3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification (4-mm objective), using phase-contrast illumination
(4) R,E: Respirable fraction. The value is for particulate matter containing no asbestos and < 1% crystalline silica

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
1,2-ethanediol	NIOSH	5500
Ethylene Glycol	NIOSH	5523
Ethylene Glycol	OSHA	2024
TiO2	NIOSH	7302
TiO2	NIOSH	7304

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs seuils

DNEL/DMEL - Travailleurs

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	6.81 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.966 mg/kg de pc/jour	

dioxyde de titane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	1.25 mg/m ³	

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.434 mg/m ³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	2.16 mg/m ³	
	Effets locaux à long terme – inhalation	3.6 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	3.6 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	37.5 µg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	4.54 mg/cm ²	

éthylène glycol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	35 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	106 mg/kg de pc/jour	

DNEL/DMEL - Grand public

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

5 / 19

Asbestshop Shield Coat

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.2 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.345 mg/kg de pc/jour	

dioxyde de titane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	210 µg/m ³	

talç (Mg₃H₂(SiO₃)₄)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	77.1 µg/m ³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1.08 mg/m ³	
	Effets locaux à long terme – inhalation	1.8 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	1.8 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	4.46 µg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	2.27 mg/cm ²	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	1 mg/kg de pc/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	160 mg/kg de pc/jour	

éthylène glycol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	7 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	53 mg/kg de pc/jour	

PNEC

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	4.03 µg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	1.1 µg/l	
Eau de mer	0.403 µg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	110 ng/l	
STP	1.03 mg/l	
Sédiment d'eau douce	49.9 µg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	4.99 µg/kg sédiment dw	
Sol	3 mg/kg sol dw	

talç (Mg₃H₂(SiO₃)₄)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	91.8 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	72 mg/l	
Eau de mer	0.918 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	0.72 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.627 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	62.7 µg/kg sédiment dw	
Air	10 mg/m ³	
Sol	70.6 mg/kg sol dw	

calcaire

Compartiments	Valeur	Remarque
STP	100 mg/l	

8.1.5 Control banding

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène stricte. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

c) Protection des yeux:

Lunettes de protection (EN 166).

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

Asbestshop Shield Coat

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide
Viscosité	Visqueux
Couleur	Blanc, gris, autres couleurs sur demande.
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Sans objet
Point de fusion	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
pH	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Viscosité dynamique	10000 mPa.s ; 20 °C
Solubilité	L'eau ; soluble
Log Kow	Sans objet (mélange)
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Densité absolue	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Densité relative	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Taille des particules	Sans objet (liquide)

9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun renseignement disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucun renseignement disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucun renseignement disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, oxydes de soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	490 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	Élément actif
Peau	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

7 / 19

Asbestshop Shield Coat

dioxyde de titane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 425	> 5000 mg/kg de pc		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique						Dispense de données	
Inhalation (poussières)	CL50	OCDE 403	5.09 mg/l	4 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 423	> 5000 mg/kg de pc		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	OCDE 403	> 2.1 mg/l	4 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	(concentration maximale possible)

calcaire

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50		6450 mg/kg		Rat	Étude de littérature	

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral			catégorie 3			Étude de littérature	
Inhalation (vapeurs)			catégorie 2			Étude de littérature	

éthylène glycol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Normes internes de BASF	7712 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	Solution aqueuse
Oral			catégorie 4			Annexe VI	
Dermique	DL50	Étude de tératogénicité	> 3500 mg/kg de pc		Souris (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	Étude de tératogénicité	> 2.5 mg/l air	6 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

Sur la base de l'expérience pratique, la classification de cette substance est plus sévère que celle fondée sur les résultats d'essais des organismes d'essai utilisés

Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	EPA OPP 81-4		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant	EPA OPP 81-5	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

dioxyde de titane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Équivalent à OCDE 404	4 h	48 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

Asbestshop Shield Coat

talç (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Sans objet (test in vitro)	Non irritant	Méthode de l'UE B.46	15 minutes		Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

calcaire

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Légèrement irritant					Étude de littérature	
Peau	Non irritant					Étude de littérature	

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves; catégorie 1					Étude de littérature	
Peau	Corrosif; catégorie 1B					Étude de littérature	

éthylène glycol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	Normes internes de BASF	24 h	1; 24; 48; 72 heures; 8 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Normes internes de BASF	20 h	8 jours	Lapin	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires
Non classé comme irritant pour la peau
Non classé comme irritant pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

dioxyde de titane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Équivalent à OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	Non sensibilisant				Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

talç (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	Non sensibilisant				Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant; catégorie 1A					Étude de littérature	

éthylène glycol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Essai de maximalisation sur cochon d'Inde			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

Conclusion

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

9 / 19

Asbestshop Shield Coat

Non classé comme sensibilisant par inhalation
Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (diète)	NOAEL	EPA OPP 82-1	69 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique							Dispense de données	
Inhalation							Dispense de données	

dioxyde de titane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	> 1000 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique							Dispense de données	

talç (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (diète)	NOAEL	Équivalent à OCDE 452	100 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique							Dispense de données	
Inhalation (aérosol)	NOAEC	Équivalent à OCDE 452	10.8 mg/m³ air	Aucun effet	52 semaines (7h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

éthylène glycol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (diète)	NOEL	Équivalent à OCDE 408	150 mg/kg de pc/jour	Rein (aucun effet)	16 semaines (tous les jours)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (diète)	Niveau de dose	Équivalent à OCDE 408	500 mg/kg de pc/jour	Rein (modifications histopathologiques)	16 semaines (tous les jours)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermique	NOAEL	OCDE 410	2200 mg/kg de pc - 4400 mg/kg de pc	Aucun effet	4 semaines (tous les jours, 5 jours / semaine)	Chien (mâle)	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale	

Asbestshop Shield Coat

dioxyde de titane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

éthylène glycol

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif	OCDE 471	Bacteria (S. typhimurium et E. coli)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 486		Rat (mâle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	Administration unique

dioxyde de titane

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 474		Souris (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	Administration unique

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	Équivalent à OCDE 478	5 jours (1x / jour)	Rat (mâle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

éthylène glycol

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Par voie orale (diète))	Test d'aberration chromosomique		Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Cancérogénicité

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
dioxyde de titane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Inhalation (poussières)	NOAEC	OCDE 453	5 mg/m³ air	Poumons (aucun effet cancérogène)	104 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (diète)	NOEL	Étude de toxicité cancérigène	> 50000 ppm	Aucun effet cancérogène	103 semaines (7 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

Asbestshop Shield Coat

talç (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Inhalation (aérosol)	NOAEC	OCDE 453	18 mg/m³ air	Aucun effet cancérigène	113 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine) - 122 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (diète)	NOAEL	OCDE 453	100 mg/kg de pc/jour	Aucun effet cancérigène	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

éthylène glycol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (diète)	NOAEL	Étude de toxicité cancérigène	1000 mg/kg de pc/jour	Aucun effet cancérigène	24 mois	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL	EPA OPPTS 870.3800	112 mg/kg de pc/jour		Rat (femelle)	Organes reproducteurs (aucun effet)	Valeur expérimentale	

dioxyde de titane

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	1000 mg/kg de pc/jour	2 semaines (7 jours / semaine)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	1000 mg/kg de pc/jour	2 semaines (7 jours / semaine)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	

talç (Mg3H2(SiO3)4)

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	≥ 1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	> 900 mg/kg de pc/jour	13 jours (1x / jour)	Lapin (femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

éthylène glycol

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Inhalation (aérosol))	NOAEC	Étude de toxicité pour le développement	150 mg/m³ air	10 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Inhalation (aérosol))	NOAEC	Étude de toxicité pour le développement	1000 mg/m³ air	10 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL	Étude sur 3 générations	> 1000 mg/kg de pc/jour		Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

Conclusion

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

12 / 19

Asbestshop Shield Coat

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

Danger par aspiration

Asbestshop Shield Coat

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
Non classé pour la toxicité par aspiration

Toxicité autres effets

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Effets chroniques d’une exposition de courte et de longue durée

Asbestshop Shield Coat

Eruption/dermatite.

11.2. Informations sur les autres dangers

Il n’y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Asbestshop Shield Coat

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	2.15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique		Valeur expérimentale; Létal
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	2.9 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique		Valeur expérimentale; Létal
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	110 µg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	40.3 µg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	12.8 mg/l	3 h	Boue activée			Valeur expérimentale; Respiration

dioxyde de titane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		> 300 mg/l		Danio rerio		Eau douce (non salée)	Étude de littérature; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	NOEC	OCDE 201	≥ 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Étude de littérature; Concentration nominale
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 210	≥ 160 mg/l	6 jour(s)	Danio rerio			Étude de littérature; Concentration nominale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	≥ 10 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Étude de littérature; Concentration nominale

Aucune classification pour la toxicité aquatique puisque les limites de toxicité sont supérieures à la solubilité dans l'eau

Asbestshop Shield Coat

talc (Mg3H2(SiO3)4)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	ECOSAR v1.00	89581 mg/l	96 h	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité aiguë crustacés	CL50	ECOSAR v1.00	36812 mg/l	48 h	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ECOSAR v1.00	7203 mg/l	96 h	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
	NOEC	ECOSAR v1.00	918 mg/l	30 jour(s)	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	5980 mg/l	30 jour(s)	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	ECOSAR v1.00	1460 mg/l	30 jour(s)	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR

calcaire

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		> 10000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss			Étude de littérature
Toxicité aiguë crustacés	CE50		> 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna			Étude de littérature
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50		> 200 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus			Étude de littérature

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë crustacés	CE50		0.18 mg/l	48 h	Daphnia magna			Étude de littérature; Locomotion
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE20	DIN 38412-3	2.8 mg/l	3 h	Boue activée			Valeur expérimentale
	CE50	DIN 38412-3	34.6 mg/l	3 h	Boue activée			Valeur expérimentale

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

éthylène glycol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	EPA 600/4-90/027	72860 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	EPA 600/9-78-018	6500 mg/l - 13000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
	NOEC	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique poissons	NOEC	ASTM	> 40 mg/l	28 jour(s)	Menidia peninsulæ	Système à courant	Eau de mer	Valeur expérimentale; Poids frais
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	EPA 600/4-90/027	8590 mg/l	7 jour(s)	Ceriodaphnia sp.	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE20	ISO 8192	> 1995 mg/l	30 minutes	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301C	62 %; Dioxyde de carbone	4 jour(s)	Valeur expérimentale

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	18.602 h	1.5E6 /cm³	QSAR

Asbestshop Shield Coat

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Période de demi-valeur eau (t1/2 eau)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
	4 jour(s)		Étude de littérature

éthylène glycol

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301A	90 % - 100 %	10 jour(s)	Valeur expérimentale

Conclusion

Eau

Contient (un/des) composant(s) facilement biodégradable(s)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Asbestshop Shield Coat

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	Équivalent à OCDE 305	6.62; Poids frais	56 jour(s)	Lepomis macrochirus	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Méthode A.8 de l'UE		-0.9 - 0.99	20 °C	Valeur expérimentale

dioxyde de titane

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

talc (Mg3H2(SiO3)4)

BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.01	3.162 l/kg			QSAR

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

calcaire

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		0.009		

éthylène glycol

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		-1.4		Calculé

Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

12.4. Mobilité dans le sol

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 121	0.97	Valeur expérimentale

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0 %	0 %	39.3 %	56 %	4.72 %	QSAR

éthylène glycol

Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Autres	0.03 %		0 %	0 %	100 %	Valeur calculée

Asbestshop Shield Coat

Conclusion

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol
Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Asbestshop Shield Coat

Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 2024/573)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

dioxyde de titane

Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

Eau écotoxicité pH

Changement de pH

calcaire

Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

éthylène glycol

Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par le Règlement (UE) n° 1357/2014 et le Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 01 12 (déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis: déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

13.1.3 Emballages

Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 02 (emballages en matières plastiques).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	
--------------------	--

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

16 / 19

Asbestshop Shield Coat

Étiquettes	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
53 % - 100 %	

éthylène glycol

Nom de produit	Résorption dermale
Éthylène-glycol	Peau

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Non soumis à la directive 2012/18/UE (Seveso III)

REACH Liste des substances candidates

Ne contient pas de composant(s) repris dans la liste de candidats des substances très préoccupantes (SVHC) pour autorisation (Article 59 du Règlement (CE) n° 1907/2006)

REACH Annexe XIV - Autorisation

Ne contient pas de composant(s) repris dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) n° 1907/2006: liste des substances soumises à autorisation

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Voir colonne 1 : 3.

Voir colonne 1: 75.

Législation nationale Belgique

Asbestshop Shield Coat

Aucun renseignement disponible

éthylène glycol

Résorption peau	Ethylèneglycol (en aérosol); D; La mention "D" signifie que la résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.
-----------------	--

Législation nationale Pays-Bas

Asbestshop Shield Coat

Waterbezwaarlijkheid	B (4); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
----------------------	---

éthylène glycol

Huidopname (wettelijk)	Ethaan-1,2-diol; H
------------------------	--------------------

Législation nationale France

Asbestshop Shield Coat

Aucun renseignement disponible

dioxyde de titane

Catégorie cancérogène	Titane (dioxyde de), en Ti; C2
-----------------------	--------------------------------

éthylène glycol

Risque de pénétration percutanée	Ethylèneglycol; Risque de pénétration percutanée
----------------------------------	--

Législation nationale Allemagne

Asbestshop Shield Coat

WGK	1; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
-----	--

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

dioxyde de titane

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

talc (Mg3H2(SiO3)4)

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

calcaire

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

17 / 19

Asbestshop Shield Coat

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

TA-Luft	5.2.5/I
éthylène glycol	
TA-Luft	5.2.5
TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung	Ethandiol; Y; Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes nicht befürchtet zu werden
Hautresorptive Stoffe	Ethandiol; H; Hautresorptiv

Législation nationale Autriche

Asbestshop Shield Coat

Aucun renseignement disponible

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Gefahr der Sensibilisierung der Haut	5-Chlor-2-methyl-2,3- dihydroisothiazol-3-on und 2- Methyl-2,3-di-hydroisothiazol- 3-on (Gemisch im Verhältnis 3:1); Sh
--------------------------------------	---

éthylène glycol

besondere Gefahr der Hautresorption	Ethylenglykol; H
-------------------------------------	------------------

Législation nationale UK

Asbestshop Shield Coat

Aucun renseignement disponible

éthylène glycol

Skin absorption	Ethane-1,2-diol; Sk
	Ethane-1,2-diol; Sk

Autres données pertinentes

Asbestshop Shield Coat

Aucun renseignement disponible

dioxyde de titane

CIRC - classification	2B; Titanium dioxide
-----------------------	----------------------

talc (Mg3H2(SiO3)4)

TLV - Carcinogen	Talc: Containing no asbestos fibers; A4
	Talc: Containing asbestos fibers; A1
CIRC - classification	3; Talc
	2B; Talc-based body powder (perineal use of)

éthylène glycol

TLV - Carcinogen	Ethylene glycol; A4
------------------	---------------------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour un mélange.

éthylène glycol

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de toute phrase H et EUH visée à la rubrique 3:

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH208 Contient une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
BCF	Bioconcentration Factor
BEI	Biological Exposure Indices
CE10	Concentration Efficace 10 %
CE50	Concentration Efficace 50 %
CLO	Concentration Létale 0 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë

Motif de la révision: 8

Date d'établissement: 2019-02-07

Date de la révision: 2024-12-16

Numéro de la révision: 0101

Numéro BIG: 585228

18 / 19

Asbestshop Shield Coat

GLP	Good Laboratory Practice
LOAEC/LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Concentration/Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC/NOAEL	No Observed Adverse Effect Concentration/No Observed Adverse Effect Level
NOEC/NOEL	No Observed Effect Concentration/No Observed Effect Level
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation dans un autre pays ne se fait qu'à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.